

# CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

## pôle métropolitain

### Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical Séance du vendredi 4 juillet 2025

#### DCS24-2025

Le 4 juillet 2025, à 12h, le Comité Syndical SOCLE, régulièrement convoqué le 27 juin 2025, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 4-1.3 des statuts du pôle métropolitain, à l'Hémicycle de Caen la mer, sur convocation adressée à ses membres par Monsieur Emmanuel RENARD, Président.

Nombre de délégués  
en exercice : 71  
Quorum requis : 36

Présents : 42  
Pouvoirs : 10  
Votants : 52

Excusés : 12

#### Étaient présents :

**Communauté Urbaine Caen la mer** : Mme Florence BOULAY, M. Christian CHAUVOIS, M. Christian DELBRUEL, M. Fabrice DEROO, M. Sébastien FRANCOIS, M. Yannick GERNY, M. Dominique GOUTTE, M. Pascal JOUIN, M. Nicolas JOYAU, M. Michel LAFONT, M. Christian LE BAS, M. Stéphane LE HELLEY, M. Marc LECERF, Mme Dorothee PITOIS, M. Emmanuel RENARD, M. Thierry RENOUF, Mme Ghislaine RIBALTA, M. Pierre SCHMIT, Mme Béatrice TURBATTE, M. Gilles DETERVILLE (délégué suppléant), M. Patrick LECAPLAIN (délégué suppléant)

**Communauté de communes Cingal – Suisse Normande** : M. Jean-Claude BRETEAU, M. Eric DELACRE, M. Jacky LEHUGEUR, Mme Elisabeth MAILLOUX, M. Didier MAZINGUE, M. Patrick MOREL, Mme Isabelle ONRAED (déléguée suppléante)

**Communauté de Communes Cœur de Nacre** : M. Jean-Luc GUNGUOAIN, M. Thierry LEFORT, M. Patrick LERMINE, Mme Anne-Marie PHILIPPEAUX

**Communauté de communes Pays de Falaise** : M. Gérard KEPA

**Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon** : M. Gilbert DUVAL, M. Alain GOBE, M. Jean-Luc MOTTAIS, M. Jérôme LEBOUTEILLER (délégué suppléant), M. Jean-Louis MALAQUIN (délégué suppléant)

**Communauté de communes Val es Dunes** : Mme Ann BAUGAS, M. Dominique DELIVET, Mme Régine ENEE, Mme Marie-Françoise ISABEL

#### Étaient excusés et avaient donné pouvoir :

**Communauté Urbaine Caen la mer** : M. Romain BAIL (pouvoir à Mme Ghislaine RIBALTA), Mme Hélène BURGAT (pouvoir à M. Marc LECERF), Mme Sonia DE LA PROVOTE (pouvoir à Mme Béatrice TURBATTE), M. Aristide OLIVIER (pouvoir à M. Nicolas JOYAU), M. Michel PATARD-LEGENDRE (pouvoir à M. Thierry RENOUF), Mme Laurence TROLET (pouvoir à M. Michel LAFONT)

#### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS CREATION ET MODIFICATION DE POSTES

**Communauté de communes Cœur de Nacre** : M. Philippe CHANU (pouvoir à M. Thierry LEFORT)

**Communauté de communes du Pays de Falaise** : M. Norbert BLAIS (pouvoir à M. Gérard KEPKA)

**Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon** : Mme Martine PIERSIELA (pouvoir à M. Jean-Luc MOTTAIS)

**Communauté de communes Vas es Dunes** : Mme Sophie DE GIBON (pouvoir à Mme Ann BAUGAS)

**Étaient excusés :**

**Communauté Urbaine Caen la mer** : M. Jean-Marc PHILIPPE, M. Pascal SERARD, M. Joël BRUNEAU (délégué suppléant), M. Daniel GUERIN (délégué suppléant)

**Communauté de communes Cœur de Nacre** : M. Nicolas DELAHAYE, M. Patrick DUBOIS

**Communauté de communes du Pays de Falaise** : Mme Clara DEWAELE, M. Jacques LE BRET, M. Hervé MAUNOURY, M. Jean-Philippe MESNIL

**Communauté de communes Val es Dunes** : Mme Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL

## MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

### CREATION ET MODIFICATION DE POSTES

#### Exposé :

Le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole projette de renforcer ses actions européennes et ainsi de rechercher des financements européens pour réaliser de nouveaux projets dans les thématiques de l'agriculture et de l'alimentation, des énergies, de l'environnement ou encore de l'aménagement durable, au bénéfice de ses territoires. Ce développement portera sur une programmation européenne aujourd'hui peu sollicitée sur le territoire (FEDER notamment INTERREG et URBACT, FSE, LIFE, HORIZON), pour être directement portée par le Pôle métropolitain, mais également pour être portée par les intercommunalités membres du Pôle métropolitain (veille et accompagnement des collectivités membres du Pôle métropolitain pour le montage et la soumission de projets).

En parallèle, l'activité liée à la gestion de la mise en œuvre du programme LEADER ne nécessite plus deux postes dédiés. Avec un poste unique d'animateur(trice)-gestionnaire LEADER, le poste de gestionnaire peut être supprimé.

#### Proposition :

Vu le choix du Pôle métropolitain de mener des actions européennes, en lien avec la recherche de financements européens sur les thématiques et territoires du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole,

Considérant le besoin de recruter un agent sur ce poste, au regard de l'activité liée à la gestion de la mise en œuvre de ce nouveau service, il convient de créer un poste d'attaché, catégorie A, attaché territorial, à temps complet, dont vous trouverez la fiche de poste annexée.

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2025, en modifiant le nombre des effectifs budgétaires, soit 1 création et 1 suppression de poste :

- **Création** : un poste de chargé(e) de mission projets européens, catégorie A, Attaché, permanent, temps complet,
- **Suppression** : le poste de Gestionnaire LEADER, catégorie B, rédacteur, permanent, temps complet.

#### Vote :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Conformément à l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Vu le tableau des effectifs au vote du budget primitif 2025,

Vu les mouvements de personnel devant intervenir à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOpte** les modifications du tableau des effectifs ainsi proposées,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012,
- **CHARGE** le Président de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

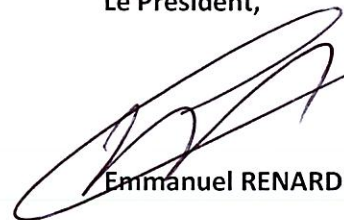
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,



Pierre SCHMIT

Le Président,



Emmanuel RENARD



**COLLECTIVITE : POLE METROPOLITAIN CAEN NORMANDIE METROPOLE..... TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/09/2025**

Date et numéro de délibération portant création ou modification de temps de travail	Emploi / Poste	L'autorisation de recruter un contractuel art 3-3 si carence de candidature	Grade	Durée hebdomadaire du poste en h/min	Poste vacant depuis le	Poste occupé		Agent
						Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TNC en %)	
<b>C - Filière administrative (service administratif)</b>								
DCS08-2006 DU 13/07/2006	Gestionnaire financière et RH	Oui	Adjoint administratif pp 2ème classe, Adjoint administratif pp 1ère classe	35 h 00		Titulaire	TC	Véronique VRAARD
<b>B - Filière administrative (service administratif)</b>								
DCS05-2018 DU 16/02/2018	Gestionnaire financière et RH	Oui	Rédacteur, Rédacteur principal 2ème Classe, Rédacteur principal 1ère Classe	35 h 00	01/06/2022			
DCS28-2022 DU 16/12/2022	Assistante de Direction	Oui	Rédacteur, Rédacteur principal 2ème Classe, Rédacteur principal 1ère Classe	35 h 00		Titulaire	TC	Véronique CARETTE
DCS16-2022 du 01/04/2022	Gestionnaire Leader	Oui	Rédacteur, Rédacteur principal 2ème Classe, Rédacteur principal 1ère Classe	35 h 00	01/09/2025			
DCS31-2023 DU 16/06/2023	Assistante politiques alimentaires	Oui	Rédacteur, Rédacteur principal 2ème Classe, Rédacteur principal 1ère Classe	17 h 30		CDI	TNC, 50%	Cécile MILCENT
<b>A - Filière administrative (service administratif)</b>								
DCS-48/2023 DU 29/09/2023	Directeur Adjoint	Oui	Attaché, Attaché principal	35 h 00		Titulaire	TC	Anthony HUBERT
DCS-31/2023 DU 29/09/2023	Chargé de mission Politiques alimentaires	Oui	Attaché	35 h 00	01/12/2023	Titulaire	TC	Rémi Noël
DCS28-2022 DU 16/12/2022	Responsable LEADER	Oui	Attaché	35 h 00		CDD	TC	Eva Lepoittevin
DCS03-2007 DU 22/02/2007	Chargée de mission Environnement - climat - énergie	Oui	Attaché	35 h 00		Titulaire	TC	Joël MOKENKO
DCS09-2012 DU 8/06/2012	Chargée de mission Urbanisme	Oui	Attaché	35 h 00		CDD	TC	Axelle de LAVENNE
Délibération du 04/07/2025	Chargé de projets européens	Oui	Attaché	35 h 00				
DCS28-2022 DU 16/12/2022	Manageur Réseau Ouest Normand	Oui	Attaché, Attaché principal	35 h 00		CDD	TC	
	Directeur	Oui	D.G.S 80 000 hab - 150 000	14 h 00		Mise à disposition	TNC, 40%	D.G.S 80 000 hab - 150 000
<b>A - Filière technique (service technique)</b>								
DCS05-2018 DU 16/02/2018	Directeur Général des Services	Oui	Ingénieur en chef HC	35 h 00		Titulaire, en Détachement		Ingénieur en chef HC

Envoyé en préfecture le 16/07/2025  
 Reçu en préfecture le 16/07/2025  
 Publié le 16/07/2025  
 ID : 014-251403184-20250704-DCS24\_2025-DE



Envoyé en préfecture le 16/07/2025

Reçu en préfecture le 16/07/2025

Publié le



ID : 014-251403184-20250704-DCS24\_2025-DE